



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E146985

VALABLE JUSQU'AU 15/11/2025

ÉDITÉ LE

05/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/05/2015

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS 811605625

Siret : 811 605 625 00011

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3307840

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 300774262005

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 300774262005

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/07/2024

Raison sociale : CONFORT ENERGIE CONCEPT

6 RUE ARMAND PEUGEOT
72000 LE MANS

Téléphone : 02 43 24 59 79

Portable : 06 23 67 53 52

Fax :

Site Internet : www.confortenergieconcept.fr

E-mail : d.compain@energiesconcept.fr

Responsabilité légale :
BERTAUX JEAN-FRANCOIS CO-GÉRANT / COMPAIN DELPHINE CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	20/09/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	22/09/2021
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	20/09/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	20/09/2023
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	06/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	06/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.